



## Dénonciation de la tyrannie des rois

« Et si ces rois se mettent en fantaisie de vouloir étendre les bornes de leurs royaumes ou de leurs empires, et de vouloir faire la guerre à leurs voisins, pour envahir leurs États ou leurs provinces, sous tels vains prétextes qu'ils voudront trouver, c'est toujours aux dépens de la vie, et des biens, des pauvres peuples ; car ils se font donner des hommes tant qu'ils en veulent pour composer leurs armées, ils les font prendre aussi de gré ou de force, là où leurs officiers les peuvent attraper, ils se font donner de l'argent, et des provisions de vivres pour nourrir et entretenir leurs troupes, ce qui n'empêche pas néanmoins que les pauvres peuples de la campagne ne soient encore tous les jours exposés aux insultes, aux outrages, et aux violences de leurs insolents soldats qui n'aiment qu'à fourrager, et à piller tout ce qu'ils trouvent ; et lorsque leurs armées peuvent pénétrer dans le pays ennemi, ils ne font rien moins que de faire tout ravager, et désoler entièrement les provinces, en faisant mettre tout à feu et à sang ; ce sont là les effets ordinaires de la cruauté, et de la tyrannie des princes et des rois de la terre, et particulièrement de celle de nos derniers rois de France, car il n'y en a point qui aient poussé si loin l'autorité absolue, ni qui aient rendu leurs peuples si pauvres, si esclaves, et si misérables que ces derniers, et il n'y en a point qui aient fait répandre tant de sang, qui aient fait tant tuer d'hommes, qui aient fait verser tant de larmes aux veuves, et aux orphelins, ni qui aient fait ravager et désoler tant de villes et de provinces que ce dernier roi défunt Louis XIV surnommé le Grand, non véritablement pour les grandes et louables actions qu'il ait faites, puisqu'il n'en a point fait qui soient véritablement dignes de ce nom, mais bien véritablement pour les grandes injustices, pour les grandes voleries, pour les grandes usurpations, pour les grandes désolations, pour les grands ravages et pour les grands carnages d'hommes qu'il a fait faire de tous côtés, tant sur mer que sur terre. »

Meslier, Jean, *OEuvres complètes*, Paris, Anthropos, 1970, sixième preuve, chap. 54, « Tyrannie des Rois de France dont les peuples sont misérables et malheureux », t. II, p. 103-104.

---

**Meslier, Jean, dit le curé Meslier (Mazerny, près de Rethel, 1664-Étrépy, près de Mézières, 1729).** Curé de campagne, écrivain et philosophe matérialiste. Fils d'ouvrier et curé de campagne exemplaire à Étrépy de 1688 à sa mort, il se heurte à l'autorité seigneuriale et rédige en secret un manuscrit, désigné sous le nom de *Testament*, dans lequel il expose son athéisme et ses conceptions politiques et sociales. Diffusé clandestinement à partir de 1735, l'ouvrage est partiellement édité en 1762 et 1768 par Voltaire, qui prend néanmoins la précaution d'en expurger les aspects athées et révolutionnaires, puis en 1772 par d'Holbach. En 1864, le *Testament* est intégralement publié à Amsterdam. Ce n'est qu'en 1969 qu'une première édition critique en est donnée en France. Meslier dénonce un ordre social injuste, car composé de riches et de pauvres. Pour lui, le fondement de cette inégalité est la propriété. Condamnant l'Église parce qu'elle enseigne la résignation face aux inégalités, Meslier aspire à un système social basé sur la communauté des biens. Pour y parvenir, il appelle au régicide et à l'insurrection.